

Assainissement Non Collectif -ANC-

Montant forfaitaire de la redevance ANC

due par le propriétaire de l'immeuble
ou dans le cadre d'un Permis de Construire, par le pétitionnaire

Pour Installation ANC recevant une charge brute \leq à 1,2kg/j de DBO5 (soit \leq 20 EH) (Habitation classique)
(pour toutes autres installations \geq 20 EH contacter le SPANC)

Installation ANC sur construction neuve		Installation ANC sur construction existante	
1- Demande de Contrôle de Conception (obligatoire) -DCDC- avant dépôt PC -par fiche DCDC-	2-Demande de Contrôle de Réalisation (obligatoire) Pendant mise en place de l'installation ANC  au SPANC	Demande de Vérification de Fonctionnement et d'Entretien -DVFE-	
		Vérification avant la vente du bien obligatoire -par fiche DVFE-	Vérification périodique obligatoire (tous les 10 ans) -par fiche DVFE-
125,00 €	125,00 €	180,00 €	96,00 €